

AULT

# L'aire de camping-cars bientôt livrée

Aménagée en haut de la Cavée verte, cette aire de 43 places, gérée par la société Camping-car Park sera opérationnelle avant l'été 2025.

XAVIER TOGNI

Une nouvelle aire s'ouvre pour les camping-cars à Ault. Sans doute opérationnelle d'ici Pâques, elle se trouve sur les hauteurs du village, dans l'enceinte du camping de la Cavée verte mais dispose d'une entrée indépendante, entre la caserne des pompiers et la déchetterie. « Elle a été créée sur la prairie où on accueillait les groupes », note le maire Marcel Le Moigne. Et elle comprend 43 emplacements enherbés, dont ceux déjà existants dans l'établissement, dans un environnement plutôt calme et naturel.

## « UNE DES PLUS BELLES DU COIN »

Des aménagements ont été également réalisés pour lutter contre le ruissellement : fossés le long de la voie d'accès, sol perméable, levée de terre en bordure de champs, complétée d'une noue pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales, en attendant des haies et un talus couvert de gazon fleuri. « Ce sera une des plus belles aires du coin », assure l'édile. L'investissement s'élève à environ 230 000 euros, avec une subvention de 60 000 euros du Département et d'autres en attente de l'État et de la Région. « Dans tous les cas, c'est un équipement qui s'autofinancera. »

## UN EXPLOITANT PRIVÉ

Le site sera exploité par une société spécialisée, Camping-Car Park,



Le maire d'Ault, Marcel Le Moigne, est plutôt fier de la nouvelle aire de camping-cars, créée sur les hauteurs d'Ault, dans un environnement naturel

déjà présente au Crotoy, à Cayeux-sur-Mer, à Flocques et à Incheville. Elle récupérera un tiers des recettes, le reste allant à la commune. « Cette aire sera accessible sept jours sur sept et 24 heures sur 24, à l'aide d'une borne de paiement, indique le maire Marcel Le Moigne. Il suffit d'avoir l'application adéquate pour réserver en ligne. Ensuite, les utilisateurs peuvent rentrer

quand ils veulent. » Ce qui n'était pas le cas auparavant, à cause des horaires du camping.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Malgré cet inconvénient, celui-ci enregistrait déjà de 350 à 400 nuitées par saison pour les camping-caristes, « dont beaucoup d'habituels », note le responsable du site. Il pense les conserver. D'autant

que le prix, de 14 euros la nuit, restera en vigueur, au moins au départ. Le chiffre d'affaires prévisionnel pour la commune est estimé à 45 000 euros, avait calculé Marcel Le Moigne l'an dernier, alors que « les recettes spécifiques venant des camping-cars au sein du camping étaient de 12720 euros en 2024 ». Les retombées économiques, pour les commerces du village, sont par

## DES TRAVAUX DANS LES CAMPINGS

Des travaux de rénovation sont aussi menés dans les deux campings municipaux. Particulièrement à la Chapelle pour mieux recevoir les campeurs à vélo, de plus en plus nombreux à parcourir la Vélomaritime et à s'arrêter ici pour se reposer sous tente. Une petite épicerie y est en cours d'aménagement, ainsi qu'un abri couvert. La municipalité a pour ambition d'aller chercher « le label Point Accueil Vélos ». Les jeux pour enfants vont être aussi améliorés.

ailleurs estimées à 350 000 euros par an.

## « ORGANISER LES FLUX »

L'autre objectif est « d'organiser les flux » et d'éviter le stationnement sauvage, au moins la nuit, de ces véhicules de tourisme. Par exemple sur le parking de l'espace culturel, qui est « même référencé sur Google ». Il est en effet gratuit, dispose d'une vue imprenable, et certains « vont vider leurs caissettes (eaux usées) dans le bois d'à côté », se plaint le maire, qui prévient : « Nous allons mettre un portique pour en interdire l'accès. » À noter que le camping de la Chapelle, près du phare, conserve ses emplacements pour camping-cars.